



24 rue Charles Michels
87000 LIMOGES
Tél : 05 55 10 85 44
Mail : cgt.education.limousin@gmail.com

A Direction du service de la
formation professionnelle
Maison de la Région
87000 Limoges

Limoges, le 14 décembre 2017

Lors du comité de pilotage du Portail Service Public de Formation à la maison de la Région en avril 2017, le service formation professionnelle a estimé que la fréquentation sur les sites de formation en zones rurales était trop faible.

Pour pallier le manque de stagiaires sur les sites de formation du Greta en zones rurales (Creuse et Haute-Vienne essentiellement), des décisions ont été prises qui risquent d'aboutir à une fermeture totale de certains sites avec des conséquences très graves pour les stagiaires demandeurs d'emploi et le respect de l'équilibre des territoires.

La mise en place d'une nouvelle organisation a vu le jour dès le mois de septembre, consistant à mixer les espaces "projet", "dynamisation" et "compétences" ouverts sur une période d'environ 3 mois, supprimant ainsi un dispositif d'entrées et sorties permanentes. Conséquence : l'offre de formation a été considérablement réduite, passant de douze à trois mois.

De plus, le minimum pour ouvrir une plage de formation dans ces centres est désormais de 8 stagiaires au lieu de 4 précédemment, une mesure qui fragilise encore plus les zones rurales en réduisant l'accès à la formation pour ses habitants.

C'est ainsi qu'à St Léonard de Noblat en Haute-Vienne, 8 stagiaires ne pourront pas finir leur parcours de formation car il a été décidé de ne pas ouvrir de "plage compétences" en janvier 2018. Ces huit stagiaires qui souhaitent poursuivre leur formation, sont désormais "abandonnés", sans aucune solution puisque les sites alentours, comme celui d'Eymoutiers, seront également fermés.

Ce choix est en contradiction avec **les enjeux annoncés qui étaient de proposer dans les territoires une offre de services répondant aux besoins des usagers.**

Pourtant, après des dizaines d'années d'existence, ces dispositifs de formation de proximité ont fait leurs preuves et montré leur efficacité par leur souplesse de fonctionnement : individualisation, système d'entrées et sorties permanentes en permettant à de nombreux stagiaires de retrouver le chemin de l'emploi. Tout cela, grâce à une volonté de la région de

financer un vrai service public de formation où la réussite de l'humain est au cœur des préoccupations.

Aujourd'hui, il semble que le quantitatif a pris le pas sur le qualitatif et que la notion de rentabilité est plus forte que tout, au point d'abandonner des territoires touchés par la désertification et des usagers en situation de précarité grandissante.

Concernant le manque de fréquentation, il aurait été souhaitable de s'interroger sur les véritables causes.

Alors qu'il existe des besoins de formation non satisfaits sur le territoire, on constate que certains demandeurs d'emploi ne sont pas informés de l'existence de l'offre de formation et ne sont donc pas orientés sur les dispositifs par les prescripteurs. De plus, parmi ceux qui bénéficient d'une prescription, certains tardent à être reçus pour être inscrits en formation.

Des améliorations devraient être apportées en ce sens de manière à permettre aux usagers de se former au plus près de chez eux. Mais ce n'est pas le cas, pour les stagiaires de St Léonard, désormais privés d'un centre de formation avec entrées et sorties permanentes.

Quelle alternative en termes de formation reste-t-il pour les demandeurs d'emploi du Pays Monts et Barrages ?

La CGT proteste contre la disparition des centres avec entrées et sorties permanentes et demande qu'un dispositif équivalent soit mis en place.

Nous demandons donc le maintien d'un service public de formation en zones rurales qui permette un accès au plus grand nombre.

C'est-à-dire :

- une ouverture tout au long de l'année des centres ruraux,
- un seuil d'ouverture des parcours à 4 stagiaires.

Pour la CGT Educ'Action

Véronique Dubuis

Secrétaire académique

Copie à :

Mme Geneviève Barat (Vice-Présidente conseil régional en charge de la ruralité, du vivre ensemble, de la vie associative et de la citoyenneté)

Mme Andréa Brouille (Vice-Présidente conseil régional, commission formation professionnelle, emploi, apprentissage)

M Alain Darbon (maire de Saint-Léonard)

M. Eric Garnier (Délégué Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue)

M. Jean-Caude Leblois (président du conseil départemental de la Haute-Vienne)

Mme Mumine Ozsoy (conseillère régionale, commission Formation professionnelle, emploi, apprentissage)

M. Daniel Perducat (maire d'Eymoutiers)